



# PRÉFET DU GERS

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Préfecture du Gers  
Direction du Cabinet  
Service des sécurités  
Unité sécurité et réglementation routières

## Demande d'autorisation d'enseigner des véhicules à moteur

1ère demande     renouvellement     extension

**Si vous devez renouveler votre permis de conduire, veuillez faire votre demande sur le site de l'ANTS avant de transmettre votre dossier complet d'autorisation d'enseigner.**

Je soussigné(e) (prénom, nom de naissance).....  
Euse, div, Vve, nom d'usage.....  
Né(e) le : .....à..... Département.....  
Demeurant (adresse complète du domicile).....  
.....  
n° de téléphone.....Courriel.....  
Permis de conduire n°.....  
Délivré le .....Par.....  
Diplôme obtenu.....  
Date d'obtention.....

**sollicite** la délivrance, le renouvellement ou l'extension de mon autorisation d'enseigner.

**Je joins** les documents suivants :

- la présente demande renseignée, datée et signée ;
- **2 photographies** d'identité identiques et récentes sur fond clair ;
- **1 justificatif d'identité** ou d'état civil (copie CNI, Passeport, carte de séjour en cours de validité..) ;
- 1 justificatif de **domicile** de **moins de 3 mois** (copie quittance EDF, quittance de loyer..) ;
- 1 photocopie recto/verso du permis de conduire **en cours de validité** (établie après la visite médicale pour le groupe lourd, le B96 ou le BE) ;
- 1 photocopie du **diplôme** du BEPECASER, CAPP, CAPEC, etc....,et le cas échéant, des mentions spécifiques, ou l'un des diplômes reconnus équivalents de plein droit ou admis en équivalence par le préfet ou par le ministre chargé des transports en application des dispositions de l'article R.243-1, 1° du code de la route ;
- 1 photocopie du **certificat médical** en cours de validité attestant que vous remplissez les conditions **d'aptitude physique** mentionnées à l'article R.243-1, 1° du code de la route. Les conditions de délivrance et la périodicité du certificat médical sont fixées à l'article R.127 du code de la route ;
- **1 enveloppe** « prêt à poster lettre Max 20gr » libellée à vos nom et adresse (détacher et garder le premier feuillet) ;
- **ET** pour le renouvellement ou l'extension, l'ancienne carte d'autorisation d'enseigner (le certificat médical se substitue à l'autorisation d'enseigner pendant deux mois, le temps de procéder au renouvellement ou à l'extension de celle-ci).

**Le dossier complet est à déposer ou à envoyer :**

Préfecture du Gers  
Service des sécurités  
unité sécurité et réglementation routières  
3 place du Préfet Claude Erignac  
32000 AUCH

Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande, ainsi que l'authenticité des documents que j'y joins

Fait à.....le..... **Signature :**